

LE MESSENGER DE TAHITI

Journal Officiel des Établissements français de l'Océanie,

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS A 3 HEURES DU SOIR.

TAHITI 16. — N° 45.

TE VEA NO TAHITI.

Mahana mea 9 novema 1867.

PRIS DE L'ABONNEMENT (payable d'avance).
 Un an, 10 francs.
 Six mois, 5 francs.
 Trois mois, 2 francs.
 Un numéro, 50 centimes.

Pour les Abonnements et les Annonces, s'adresser
 AU BUREAU DE LA POSTE,
 Imprimerie du Gouvernement.

PRIS DES ANNONCES (non compris) :
 Les 10 premières lignes, 10 s. le ligne.
 Au-dessus de 10 lignes, 5 s. le ligne.
 Les réclames renouvelées se paient la moitié du prix de la première insertion.

SOMMAIRE.

PARTIE OFFICIELLE. — Arrêté rendant exécutoires les rôles supplémentaires des contributions personnelle, mobilière et des patentes pour l'année 1867. — **Avis administratif.**

PARTIE NON OFFICIELLE. — Voyage de l'Empereur et de l'Impératrice dans le nord de la France. — Visiteurs royaux à l'Exposition. — Le 15 août à Paris. — La nouvelle salle de l'Opéra. — Les îles Hawaï. — Mouvements du port. — Marché de Papetie. — Tableaux d'échange. — Annonces.

PARTIE OFFICIELLE

Nous, Commandant des Établissements français de l'Océanie, Commissaire Impérial aux îles de la Société,
 Vu les dispositions contenues dans l'instruction du 15 avril 1856, pour l'exécution du décret financier du 26 septembre 1855 ;
 Sur le rapport de l'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur ;
 Le Conseil d'administration entendu,

AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Art. 1^{er}. Sont rendus exécutoires les rôles supplémentaires des contributions ci-après détaillés ; savoir :

	FR.	C.
1 ^o Le rôle supplémentaire des contributions personnelle, mobilière et des patentes pour le 1 ^{er} trimestre 1867, montant à la somme de	8,327	51
2 ^o Le rôle supplémentaire des contributions de même espèce pour le 2 ^e trimestre 1867, montant à	4,118	30
3 ^o Le rôle supplémentaire de la contribution personnelle pour l'année 1867, sur lequel se trouvent compris les Océanistes autres que les Tahitiens, avec rappel du même impôt pour les Exercices 1865 et 1866, montant à	915	00
TOTAL.	4,555	01

Art. 2. L'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au *Bulletin officiel* de la colonie et au *Messenger*.

Papetie, le 30 octobre 1867.

C^{te} DE LA RONCIÈRE.

Par le Commandant Commissaire Impérial :
 L'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur,
 T. NAZZ.

ADMINISTRATION DE L'ORDONNATEUR

Service des Contributions. — Poste aux Lettres.

Le transport de l'Etat Dorado est arrivé de San Francisco le 7 novembre, apportant les journaux et correspondances d'Europe, dont les dates vont jusqu'au 13 août.

Service de l'Enregistrement et du Domaine.

Le public est prévenu que le lundi 11 novembre 1867, à huit heures du matin, il sera procédé, à Fare-Utu, par le chef du service de l'enregistrement et du domaine, en présence de qui de droit, à la vente aux enchères au comptant, avec cinquante centimes pour cent en sus de tous frais, de différents objets provenant du magasin du matériel de la marine, tels que fusils, ciseaux, haris, etc.

Et le même jour, à midi, en face de la manifestation des vœux, qui Napoléon, à Papetie, il sera vendu aux enchères, aux mêmes conditions que ci-dessus, différents objets et ustensiles provenant de la manifestation des vœux de Papetie, consistant en barriques, quarts à salaison, etc., etc.

PARTIE NON OFFICIELLE

Voyage de l'Empereur et de l'Impératrice DANS LE NORD DE LA FRANCE.

L'Empereur et l'Impératrice sont arrivés à Arras le 26 août à deux heures. De nombreuses députations des points les plus éloignés du département s'y étaient rendus pour assister à la réception.
 En présentant à l'Empereur les clefs de la ville, dit le *Moniteur*, le maire d'Arras a prononcé le discours suivant :

« SIRE,

« Retenus des dernières au sein de la grande famille nationale, mais de tout temps françaises par le cœur, nos provinces aiment à voir les fîtes qu'elles ont initiées pour célébrer le glorieux anniversaire de leur réunion à la France emprunter un nouveau lustre à votre présence, car pour elles l'amour et la pensée de la patrie ne se séparent pas de leur attachement à leur personne.

« Vous à leur tête, elles le savent, doués de la force et de la sagesse de la France, soit quand il s'agit d'aider des peuples à défendre leur indépendance ou à la fonder ; soit quand, abaissant les barrières qui entravaient encore les échanges à nos frontières, vous avez imprimé un mouvement plus hardi aux efforts du commerce et

de l'industrie nationale ; soit enfin quand, développant progressivement nos institutions politiques, vous avez fait avancer la nation toujours davantage vers l'union digne et difficile du pouvoir et de la liberté.

« Puissé le spectacle de sa puissance glorieuse, élevée et haut sous votre règne, inspirer à ceux qui président aux destinées des peuples, avec le juste sentiment de ses forces, des pensées de concorde à l'égard de notre pays !

« La France est assez grande pour ne se point sentir diminuée, quelque transformation qu'elle éprouve par deux ses limites, et pour souhaiter la paix avec dignité. Son honneur ne sera jamais en péril sous le sceptre d'un Napoléon.

« HENRI.

« Les souvenirs et les vœux de cette cité tout entière ne sont jamais de vous accompagner depuis le jour où vous vous y êtes arrêtés pour la première fois.

« Ils vous suivent quand, il y a une année à peine, presque à nos portes, vous veniez rassurer par votre présence les populations que dévotait un Dieu destructeur.

« Grâce au ciel, Dieu veille sur les princes qui de la grandeur souveraine ne réclament d'autre privilège que celui de braver les périls des plus austères devoirs, et trouvent leur récompense dans les bénédictions des peuples qui prennent exemple sur leurs vertus.

SIRE, MAJESTÉ.

« En vous exprimant aujourd'hui les sentiments de respectueuse fidélité qui animent tous les cœurs de la vieille cité ardennaise, permettez-nous de reporter aussi notre pensée vers ce jeune Prince qui, formé de si tels exemples, digne du nom qu'il porte, continuera les nobles traditions de sa maison.

« Un présent glorieux ne saurait pas à un grand peuple, il veut un lendemain, et le Prince Impérial, c'est l'avenir de la France.

« Vive l'Empereur ! vive l'Impératrice ! vive le Prince Impérial !

L'Empereur a répondu :

« Monsieur le maire, je me retrouve avec plaisir au milieu de vous après un long espace de temps, et j'ai saisi avec empressement l'occasion d'une fête nationale pour venir connaître vos désirs et vous assurer que ma sollicitude pour tous les intérêts du pays ne vous manquera jamais.

« Vous avez raison, d'avoir confiance dans l'avenir ; il n'y a que les gouvernements faibles qui cherchent dans les complications extérieures une diversion aux embarras de l'intérieur. Mais quand on puise sa force dans la masse de la nation, on n'a qu'à faire son devoir, à satisfaire aux intérêts permanents du pays, et tout en maintenant haut le drapeau national, on ne se laisse pas aller à des entraînements intempestifs, quelque patriotiques qu'ils soient.

« Je vous remercie des sentiments que vous m'exprimez pour l'Impératrice et pour mon fils. Soyez sûr qu'ils partagent tout dévouement pour la France, et que leur plus grand bonheur serait de faire cesser toutes les misères et soulager toutes les infortunes.

« Le 26 août, l'Empereur et l'Impératrice sont arrivés à Lille à quatre heures et demie et se sont rendus immédiatement à l'église de Saint-Maurice, où il ont été reçus par l'archevêque de Cambrai. Ils ont parcouru en voiture des avenues, les rues et les boulevards, non dans la préfecture, où ils sont arrivés à six heures. Une pluie d'orage a tombé durant presque tout le trajet. Les acclamations ont été générales. La foule était formée sur tout le parcours par les députations des sapeurs-pompiers, des diverses sociétés et des municipalités de tout le département.

Le voyage de leurs Majestés n'a été qu'une longue ovation, le séjour à Arras et l'arrivée à Lille ont été marqués par le plus vif enthousiasme de la population. L'Empereur et l'Impératrice ont été acclamés par 500,000 personnes accourues à l'annonce de leur arrivée. Malgré une pluie battante, toutes les fenêtres pavisées depuis la gare jusqu'à la préfecture étaient garnies de femmes agitant leurs mouchoirs.

Voici le discours adressé à l'Empereur par le maire de Lille :

« SIRE,

« A pareille époque, il y a deux siècles, un prince dont le nom est glorieusement inscrit dans les fastes de l'histoire, Louis XIV, entraînait en conquérant dans cette ville, et ses habitants, rendant hommage au vainqueur, se félicitaient d'une défaite qui leur assurait la qualité de Français.

« Aujourd'hui, Sire, ce n'est plus un vainqueur qui entre dans nos murs : c'est un Souverain qui vient, sous le régime de la paix et aux acclamations du peuple, visiter la cité rajeunie et transformée par sa volonté présente. La municipalité éprouve un sentiment d'orgueil en lui présentant, comme symbole d'autorité, ces clefs qu'en 1792 l'ennemi a pu arracher des mains patriotes de nos pères.

« Il était réservé à Napoléon III de couronner avec éclat l'œuvre de Louis XIV, en y ajoutant un caractère de grandeur qui élève le chef-bien du Nord au premier rang des places de guerre de l'Europe et des métropoles de l'industrie.

« A votre voix, ces murailles, qui avaient soutenu des sièges mémorables, sont tombées pour être relevées plus loin, laissant derrière elles de vastes espaces destinés, sous votre inspiration philanthropique, à l'établissement de nouvelles demeures dans des conditions larges et salubres.

« L'ancienne capitale des Flandres a quadruplé d'étendue, et simultanément sa fortune immobilière s'est accrue dans une proportion considérable.

« Votre haute et féconde initiative, Sir, est venue développer, comme par enchantement, les germes de prospérité que recelaient des terrains rendus improductifs jusqu'à par le veto des servitudes militaires.

« Que Votre Majesté contempe donc son ouvrage avec satisfaction, et daigne accueillir les témoignages d'amour et de dévouement d'une population reconnaissante dont les aspirations répondent sympathiquement à vos grandes vues.

« Vous à travail et amie du progrès, cette population se sent soutenue dans ses espérances et rassurée sur son avenir par la foi qu'elle a dans le génie tutélaire de Votre Majesté, dans vos sentiments de justice distributive, dans la constance et paternelle sollicitude qui vous anime pour les intérêts du peuple.

« Elle sait aussi que, partout où il y a des souffrances à soulager, des consolations à répandre, les malheureux peuvent, avec confiance, élever les yeux vers notre auguste Souveraine, toujours prête à donner l'exemple de la bienfaisance et de toutes les vertus qui sont le plus bel ornement de la couronne. Nous vous rendons grâces, Madame, d'avoir exécuté notre vœu le plus cher en accompagnant l'Empereur.

« Votre apparition parmi nous, en cette solennelle circonstance, est un précieux encouragement pour le patronage de nos institutions charitables; des œuvres si méritoires de la maturité; des écoles, des salles d'asile, qui sont placées sous votre haute protection.

« Que Vos Majestés daignent accueillir avec leur bienveillance accoutumée l'expression des sentiments dont je me rends ici l'interprète au nom de mes concitoyens, et qui se résument dans ce vœu sortant de tous les cœurs français :

« Vive l'Empereur ! vive l'Impératrice ! vive le Prince Impérial ! »

L'Empereur a répondu :

« Monsieur le maire, messieurs,
« Lorsque'il y a quelques années je vins, pour la première fois, visiter le département du Nord, tout souriait à mes desirs. Je venais d'épouser l'Impératrice, et je puis dire que je venais de me marier avec la France devant huit millions de témoins.

« L'ordre était rétabli, les passions politiques étaient assoupies, et j'entrevois pour notre pays une nouvelle ère de grandeur et de prospérité.

« A l'intérieur, l'union de tous les bons citoyens faisait pressentir l'avènement paisible de la liberté, et à l'extérieur je voyais notre glorieux drapeau abriter toute cause juste et civilisée.

« Depuis quatorze ans, beaucoup de mes espérances se sont réalisées, de grands progrès se sont accomplis; cependant des points noirs sont venus assombrir notre horizon.

« De même que la bonne fortune ne m'a pas ébloui, de même des revers passagers ne me décourageront pas; et comment me découragerais-je, lorsque je vois d'un bout de la France à l'autre le peuple saluer l'Impératrice et moi de ses acclamations, en y associant sans cesse le nom de mon fils ?

« Aujourd'hui je ne viens pas seulement fêter un glorieux anniversaire dans la capitale des anciennes Flandres; je viens m'enquérir de vos besoins, relever le courage des uns, affermir la confiance des autres et tenter d'accroître la prospérité de ce grand département en cherchant les moyens de développer encore davantage l'agriculture, l'industrie et le commerce.

« Vous m'aiderez, messieurs, dans cette noble tâche, mais vous n'oubliez pas que la première condition d'une nation comme la nôtre, c'est d'avoir la conscience de sa force, de ne pas se laisser abattre par des crimes imaginaires, et de compter sur la sagesse et le patriotisme du gouvernement.

« L'Impératrice, touchée des sentiments que vous exprimez, se joint à moi pour vous remercier de votre chaleureux et sympathique accueil. »

Les paroles de l'Empereur ont été saluées des plus vives acclamations.

Le 25 août à Paris.

On lit dans la *Patrie* du 16 août :

A six heures du matin, le canon a annoncé l'ouverture de la fête, qui a été célébrée avec un grand éclat sur tous les points de la ville. Le temps, rafraîchi par une assez forte pluie tombée dans la nuit, était couvert. Personne ne s'en est plaint. La veille, on comptait trente-cinq degrés de chaleur. Une fièvre sous une pareille température est dû pour la santé publique une redoutable épidémie. La décoration des boulevards et des principales rues paroisait de drapeaux était splendide.

Le nombre des caravanes expédiées par la banlieue et les départements a été considérable. Quelques chiffres en donneront une idée. Pendant ces derniers jours, le chemin de fer de Lyon a déversé à Paris 25,000 voyageurs appartenant à la population rurale, et le chemin de fer du Nord 6,000. La proportion a dû être la même sur les autres lignes.

La fête religieuse a été célébrée en grande pompe à Notre-Dame, en présence des dignitaires et hauts fonctionnaires de l'Empire et de députations des grands corps de l'Etat.

C'est Mgr Darboy, archevêque de Paris, qui a entonné le *Te Deum*. Tout le corps diplomatique assistait à la cérémonie.

Parmi les députations qui occupaient la nef, il ne faut pas oublier celle des anciens militaires du premier empire, dont les uniformes ont toujours le privilège d'attirer l'attention publique. Vieux drapeaux, vieilles moustaches, vieux pompons, vieux plumes ! Mais les uns étaient à Iéna, les autres à Eylau, les autres à Friedland !

A deux heures, la circulation, jusque là laborieuse et très-compiquée, devenait un peu moins difficile : les théâtres avaient absorbé leur proie. A l'Opéra, l'*Africaine*; au Français, le *Misanthrope*; à l'Opéra Comique, *Mignon*; au Théâtre-Lyrique, *Faust*; à l'Odéon, *François le Champy*, voilà ce que nos premières scènes ont offert gratuitement au public : les fleurs du pain dramatique et musical. Je ne parle pas des comédies.

La fête, terminée de la partie onctueuse de la ville (celle de l'Etat à elle, comme toujours, à l'ancienne barrière du Trône) a été transportée au Trocadéro.

On a pu voir complètement de la transformation de cette partie de Paris. Le spectacle des fleurs installées sur ces pentes de verdure offrait un coup-d'œil des plus pittoresques. Les amis de l'inspiration, de la grosse gaie, ceux qui ne réduisent ni les odeurs violettes des cuisines en plein vent, ni les musiques enragées des saltimbanques, ont été servis à souhait.

Au demeurant, quelle joie fraîche, quelle sincérité d'émotion, et surtout quelle récolte réalisées par de pauvres gens qui, le soir, la famille faisant le cercle, ont dû compter et recueillir le gain de la journée !

La fête du soir n'a pas cédé à celle du jour. La décoration lumineuse du jardin des Tuileries, celle de la place de la Concorde, celle de la grande avenue des Champs-Élysées étaient charmantes. Le gaz avait rempli les vases de couleur. Ce qu'on a admiré surtout, c'est le palais égyptien, dessiné en cordons de feu sur les hauteurs du Trocadéro.

Les deux lacs d'artifice traditionnelle ont terminé la journée. Rien de plus beau que la fête d'artifice qui s'est épanchée en nappes lumineuses du haut de l'Arc de triomphe.

A la place du Trône, le feu a été superbe.

Ce qu'on ne saurait trop louer, ce sont les habiles mesures prises par l'administration pour le maintien de l'ordre.

Aux milles de ces ondes massives de population, aucune collision, aucun accident ne s'est produit. A dix heures et demie, la circulation était praticable sur presque tous les points. Jusqu'à onze heures et demie, le barrage pour les voitures a été maintenu.

A minuit, toutes les consignes ont été levées.

Les visiteurs royaux à l'Exposition.

Un journal public la liste suivante des princes et princesses qui se sont rendus à Paris depuis l'ouverture de l'Exposition :

- Le roi et la reine des Belges.
- L'empereur de Russie.
- Le roi et la reine de Brasse.
- Le roi Louis de Bavière.
- Le roi Louis II de Bavière.
- Le roi de Wurtemberg.
- Le roi et la reine de Portugal.
- Le sultan.
- Le roi de Grèce.
- Le roi de Suède.
- Le comte et la comtesse de Flandres.
- Le grand-duc héritier de Russie.
- Le grand-duc de Mecklenbourg-Schwerin.
- La grande-duchesse Marie de Russie.
- La princesse Eugénie de Leuchtenberg.
- Le duc de Leuchtenberg.
- Le duc de Saxe-Weimar.
- Le duc de Mecklenbourg-Schwerin.
- Le grand-duc de Saxe-Weimar.
- Le prince et la princesse royale de Prusse.
- Le prince et la princesse royale de Saxe.
- Le duc de Saxe-Cobourg-Gotha.
- Le duc et la duchesse de Saxe.
- Le prince Albert de Prusse.
- Le prince et la princesse Charles de Prusse.
- Le prince Humbert.
- Le duc et la duchesse d'Acoste.
- Les trois princes d'Oldenbourg.
- Le grand-duc et la grande-duchesse de Bade.
- Le duc de Cobourg.
- Le prince héritier de Turquie, son frère et le fils du sultan.
- Le prince de Hohenzollern et son fils, le prince Léopold.
- Le prince de Galles.
- Le prince Alfred, duc d'Edimbourg.
- Le prince Arthur.
- Le prince Oscar de Saxe.
- Le vice-roi d'Egypte.
- Le grand-duc de Mecklenbourg-Schwerin.
- Le prince et la princesse Adalbert de Bavière.
- Le prince d'Orange.
- Le duc Guillaume de Wurtemberg.
- Le comte de Wurtemberg.
- Le grand-duc Constantin.
- Le prince de Reuss.
- Le frère du tsar du Japon.

En tout, cinquante-huit souverains, princes et princesses, dont quarante-cinq souverains et princes, trois reines et dix princesses. Dans ce nombre sont compris :

- Dix princes régnants ;
- Neuf héritiers présomptifs ;
- Un vice-roi.

Le nouvel Opéra de Paris.

On lit dans un journal du 16 août :

« Des échafaudages s'écartent, les planches tombent, le grand voile s'entr'ouvre, et le chef-d'œuvre de M. Garnier apparaît à demi aux yeux d'une foule curieuse. Mais la frise est découverte, et sur une grande plaque de marbre rose on peut lire en lettres d'or gigantesques : *Académie Impériale des Beaux-Arts*.
« Sur le fronton, M. Garnier a fait placer le simulacre en bois peint de deux figures colossales qui doivent y prendre place et qui ne sont pas encore terminées.
« C'est là toute ce qu'on pouvait voir hier de la place, mais en nous

général, cul-de-lampe de planches et le monument, guidés par les dessein de M. Garnier, nous avons pu comparer nos impressions. La façade se compose d'un sous-bassement de deux avant-corps profonds de sept mètres dont les intervalles sont ornés de groupes de statues, de médaillons. Le premier étage appartient à l'ordre corinthien, une série de colonnes coupées encadrent les cinq fenêtres contrastes et les deux fenêtres des avant-corps, chacune de ces baies s'ouvre en terrasse arrondie, au projetant au-dessus du rez-de-chaussée. Chaque balcon est fermé par une balustrade taillée dans le marbre vert de Suède. Au-dessus de chaque fenêtre et dans l'écartement des colonnes coupées est une frise où s'ouvre un grand œil-de-bœuf, surmonté d'un pichouche sur lequel repose le buste d'un compositeur célèbre.

Sur l'établissement des avant-corps, deux frontons arrondis sont d'un très-beaux effet. L'unique qui termine le premier étage est séparé du cordon supérieur de masques tristes et comiques par un bas-relief. Enfin, à chaque angle de la façade, entre deux triangles dorés, se dresse un groupe de trois figures, doré également, représentant la Poésie lyrique et la Musique, chacune encadrée de deux lionnettes.

M. Garnier professe un goût particulier pour la polychromie et nous devons avouer qu'il a su marier les couleurs de la pierre, des marbres et des métaux, dans sa façade, de la façon la plus heureuse. Toutes les parties essentielles de l'architecture sont en pierre blanche, mais la décoration artistique est en marbre, en bronze et d'or.

M. Garnier a un style personnel. Non qu'il ne procède un peu des architectures du passé, mais il s'est approprié à ce point qu'il a emprunté, il a combiné et renouvelé de telle sorte les genres et les écoles, qu'il pourrait bien être le créateur de l'architecture moderne qui depuis longtemps cherche sa voie.

LES ILES HAWAII.

L'archipel hawaïen se compose de douze îles situées dans l'Océan Pacifique, entre l'Amérique du Nord et le Chine, par 157° à 164° de longitude occidentale, et 19° à 22° de latitude septentrionale. Ces îles sont, en allant du S.-E. au N.-O. : Hawaii, capitale Hilo, superficie 187 milles carrés géographiques ; Maui, capitale Lahaina, superficie 28,49 ; Molokini, îlot ; Kahoolawe, superficie 2,82 ; Lanai, superficie 4,71 ; Molokai, superficie 8 ; Oahu, capitale Honolulu (capitale du royaume, environ 13,000 habitants), superficie 24,69 ; Kauai, capitale Hanalei, superficie 25,89 ; Loeua, îlot ; Nihoa, superficie 9,29 ; Kauai, îlot ; Nihoa, îlot ; superficie totale, environ 285 milles carrés géographiques.

Le sol est éminemment volcanique, mais très-fertile. L'île de Hawaii possède deux énormes volcans en activité : le Mauna Loa (altitude 4,195 mètres, circonférence du cratère 30 kilomètres, profondeur 238'), et le Kilauea (circonférence du cratère 24 kilomètres, profondeur 339').

Les principales montagnes sont : le Mauna Kea (la montagne Blanche, à cause de sa calotte de neige éternelle), altitude, 4,250 mètres ; le Mauna Loa, 4,195 mètres ; le Haleaue, 3,959 mètres, toutes les trois dans l'île de Hawaii ; et le Haleakala, 3,076 mètres, dans l'île de Maui, présentant un cratère, actuellement éteint, de 50 kilomètres de circonférence, et de plus de 600 mètres de profondeur. L'archipel possède de nombreux cours d'eau dont quelques-uns sont navigables pour des barques, de magnifiques cascades et des sources thermales.

Le climat est remarquablement salubre et tempéré. A Honolulu, la température, à l'ombre, varie entre 12° et 32° centigrades ; la moyenne est de 21°. Le vent dominant est l'alizé du N.-E. qui souffle environ trois jours sur quatre. En hiver, le vent du S.-O. remplace celui de N. E. et amène de grandes pluies. Il n'existe pas de marées.

La population indigène, de même race et de même langue que celles qui peuplent toute la Polynésie, est grande, forte et bécia faite. Elle a la peau légèrement bronzée, les yeux grands, le front beau, le nez un peu large à la base, les lèvres épaisses, les cheveux lisses, ordinairement noirs, mais quelquefois roux ou même blonds. Elle est gaie, brave et intelligente, et présente une aptitude remarquable pour les sciences exactes.

CONSTITUTION. — Une monarchie constitutionnelle héréditaire. Pouvoir exécutif : le roi, un conseil privé, quatre ministres responsables. — Pouvoir législatif : le roi et l'Assemblée législative composée des nobles nommés par le roi et des représentants élus par tous les citoyens âgés de vingt ans, sachant lire et désirant posséder une propriété de 150 dollars ou un revenu annuel de 75 dollars. Le budget est voté pour deux ans. — Pouvoir judiciaire : une cour suprême composée du juge suprême, chancelier du royaume, et d'au moins deux juges ; quatre cours de district ; tribunaux de police et autres. — La constitution garantit la liberté des cultes, de la presse et de l'enseignement, le droit de réunion et de pétition, le jugement par le jury et la mise en liberté sous caution.

FAMILLE ROYALE. — Le roi Kamehameha V, né le 11 décembre 1830, succède à son frère Kamehameha IV le 30 novembre 1863. — Père du roi : S. A. Kekuanoa, commandant en chef. — Reines douairières : Kalama, veuve de Kamehameha III ; Emma, née le 2 janvier 1836, veuve de Kamehameha IV.

CABINET. — Ministre des Affaires étrangères, M. Crozier de Vagny, né en France ; Intérieur, M. Fred. W. Hutchinson, né en France ; Finances, M. C. C. Harris, né aux États-Unis ; Justice, M. E. H. Allen, né aux États-Unis.

CULTES. — Vicaire apostolique, Mgr Maigret, évêque d'Aretina.

En particulier, évêque anglican, Mgr Staley ; président de la mission protestante américaine, le révérend Titus Coan. (Environ un quart de la population appartient à la religion catholique, le reste est protestant.)

CONTS DIPLOMATIQUE ET CONSULAIRE. — Les États-Unis entretiennent aux îles Hawaii un ministre résident et deux consuls ; la France et la Grande-Bretagne, chacune un consul et commissaire ; la Belgique, Brême, le Chili, le Danemark, l'Espagne, Hambourg, l'Italie, Lubeck, Oldenbourg, les Pays-Bas, le Pérou, la Prusse, la Suède et la Russie, des consuls ou des vice-consuls.

AGENTS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES À L'ÉTRANGER. — Le gouvernement hawaïen a des chargés d'affaires en Angleterre, aux États-Unis, en France et en Prusse, et deux consuls à Boston, Oregón-Ville et San Francisco (États-Unis) ; Palmyra, Liverpool, Ramsgate (Angleterre) ; Australie, New-Diemen, Nouvelle-Zélande, Îles Vancouver (colonies anglaises) ; Carlsrue (Bade) ; Brême ; Avers (Belgique) ; Valparaiso (Chili) ; Hong-Kong (Chine) ; Copenhague (Danemark) ; Hambourg ; Gênes (Italie) ; Bordeaux, le Havre et Marseille (France) ; au Japon et au Pérou.

FINANCES. — Dette publique au 31 mars 1866, 182,978 dollars. — Budget des dépenses pour l'exercice 1866-67 : Liste civile, 40,000 dollars ; Dotations, 20,000 d. ; Intérieur (comprenant les travaux publics), 398,223 d. ; Affaires étrangères, 22,600 d. ; Finances, 143,995 d. ; Guerre, 66,026 d. ; Justice, 83,900 d. ; Instruction publique, 41,925 d. ; divers, 42,329 d. ; total, 858,897 dollars.

INSTRUCTION. — L'enseignement est libre, et de nombreux établissements répandent largement l'instruction. Ils reçoivent tous des subside de l'État, sous la surveillance et par les soins du Bureau d'éducation et de l'inspecteur général des écoles. Les deux établissements principaux sont le collège catholique de Ahimamui et celui de la Mission protestante américaine à Lahaina (île de Maui).

La Société royale d'Agriculture publie de temps à autre des comptes rendus de ses travaux.

ASSISTANCE. — S. M. la reine Emma a fondé, près de Honolulu, un hôpital qui porte son nom. Il existe aussi un asile d'aliénés, un hôpital pour les marins amariens, une infirmerie, un grand nombre de sociétés de charité et un Conseil de santé présidé par le ministre de l'intérieur.

PRODUCTIONS, INDUSTRIE ET COMMERCE. — Le sol donne tous les produits des pays tropicaux et des pays tempérés, dont beaucoup sont d'importation récente. La base de l'alimentation des indigènes est la racine du kaho (arum esculentum). Presque tous les animaux utiles ont été introduits par les Européens. Les moutons, les chèvres, les bœufs et les chevaux se sont multipliés rapidement, et ils sont maintenant très-nombreux. Les pâturages sont excellents.

Honolulu possède une grande raffinerie de sucre, une fonderie avec constructions de machines, une usine à gaz, des moulins, etc., et des usines à sucre fonctionnant sur la plupart des îles.

Les produits sur lesquels porte surtout l'exportation sont : le sucre (exportations en 1866 pour le seul port de Honolulu, 17,729,164 livres, mélangées, 851,795 gallons), la farine, le riz (438,267 livres), le café (95,682), coton 263,7051, en 1863), le sel (738 tonnes), le coton (22,289 l.), les peaux de chèvres (76,415 balles), les cuirs (282,305 l.), les semis (159,731), le caoutchouc (79,545 en 1863), le pulpa, d'art végétal provenant d'une fougère (212,026 l.), la laine (73,131), le caoutchouc (141,085 en 1865), l'huile de baleine (91,182 gallons), les frites de baleine (56,840 l.), etc. D'autres produits, tels que la soie, le tabac, les nattes et les bois d'ébénisterie, pourraient aussi fournir des articles pour l'exportation.

En 1863, les importations ont été de 1,944,365 dollars, et les exportations de 1,809,257 dollars, dans lesquels les produits indigènes entrent pour 1,330,311 dollars. Depuis 1861 surtout, le commerce hawaïen a pris un essor rapide et les ressources de îles peuvent encore se développer dans une très-grande proportion.

Les principaux articles d'importation sont : les cotonnades, les linaires, les objets d'habillement, les houilles, les fontes et fers, les outils et machines, les approvisionnements de navires, les conserves alimentaires d'Europe et les spiritueux des États-Unis.

NAVIGATION. — Les îles possèdent des rades et ports excellents dont le principal est Honolulu, et qui sont un point de relâche important, surtout pour les baleiniers. En 1865, 180 de ces navires sont venus dans les différents ports, et le commerce d'importation et d'exportation a été fait par 151 navires marchands (ensemble 67,068 tonnes). Il y a aussi un cabotage assez actif entre les différentes îles. Enfin, la ligne régulière des steamers de San Francisco en Chine doit toucher à Honolulu.

Environ la moitié du commerce total se fait avec les États-Unis, et un sixième avec Brême. Il existe, entre ce port et Honolulu, une ligne régulière desservie par des navires hawaïens.

POIDS ET MESURES. — Les poids et mesures sont les mêmes qu'aux États-Unis et en Angleterre, mais on se prépare à adopter le système métrique français. Les monnaies sont celles des États-Unis.

PAVILLON. — Le pavillon se compose de 8 bandes horizontales disposées dans l'ordre suivant, de haut en bas : blanc, rouge, bleu, blanc, rouge, bleu, blanc, rouge, avec un carré bleu, à l'angle supérieur près de la hampe, traversé d'une double croix rouge bordée de blanc.

